CONSEIL D'ECOLE DU 07/11/23

Présents :

- Mr JOUHANNEAU, Maire de Coulanges Lès Nevers
- Mme NAVARRE, conseillère municipale, adjointe à l'éducation
- Mmes BRAZE, DA SILVA OLLIER, ER-RIFI , et Mrs CHOUGNY, GILBERT, ROIG et VELINE, représentants des parents d'élèves
- Mmes CASTELLO, CLUZEAU, MARCHON, MONIER, REULLON, et ROCHE personnel enseignant
- Mme OLIVIER, DDEN

Absents excusés :

- Mme CHAUMEREUIL, IEN pré-élémentaire,
- Mmes JACQUET,LELU, PONCET, et Mr VELINE
- Les membres du RASED,
- Mmes GRELLIER et , PAGNEUX enseignantes

Élection des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le 13 octobre 2023
Nombre d'inscrits : 194. Nombre de votants :104 Taux de participation : 53,61%. (stabilité)
Nombre de bulletins blancs :19. Nombre de suffrages exprimés :85.
Tous les sièges ont été pourvus.
Les six candidats suivants ont été élus et sont titulaires :
Mmes DA SILVA OLLIER, LELU, PONCET et Mrs CHOUGNY, GILBERT et ROIG
Les deux candidats suivants sont suppléants :
Mmes BRAZE, ER-RIFI,JACQUET et Mr VELINE
Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.
Les prochains conseils d'école auront lieu l**e 19 mars 2024 et le 1er juillet 2024.**

Effectifs

PS/MS	MS/GS	GS/CP	CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
18PS/ 6MS	10MS/ 11GS	6GS/15CP	21 CE1	13 CE2/ 7 CM1	6 CM1 /16CM2
Total 24 élèves	Total 21 élèves	Total 21 élèves	Total 21 élèves	Total 20 élèves	Total 22 élèves

L'effectif total de l'école est **de 129 élèves**. Effectif stable par rapport à l'année dernière.

Le règlement d'école

Madame Cluzeau présente le règlement d'école.

Règlement intérieur adopté à l'unanimité.

Mise à jour du PPMS et sécurité

- **PPMS**

Le plan particulier de mise en sûreté a été mis à jour .
Le PPMS sert à :répartir les missions des personnels ; donner des recommandations générales selon les types de risques ; préciser les conduites à tenir en première urgence.
Rappel des exercices prévus

- exercice alerte incendie : évacuer les locaux en respectant des protocoles précis.
- exercice atmosphère viciée : se confiner dans des espaces identifiés dans le PPMS.
- exercice intrusion attentat : se mettre à l'abri, se cacher. (importance de diversifier les situations d'exercices afin d'apprendre à réagir à des risques qui peuvent prendre plusieurs formes**.)**

Un exercice alerte incendie a eu lieu le 06 octobre. Tout le monde a été évacué en 1'20. RAS.
Un premier exercice attentat aura lieu le 21 novembre. Scénario choisi : S'échapper

- **sécurité plan vigipirate**

L'accueil à l'entrée de l'école est assuré par un adulte ;

- Un contrôle visuel des sacs peut être effectué ; en cas de refus, le directeur d'école peut refuser l'accès à l'établissement ;
- L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ; en cas de doute, la directrice d'école peut refuser l'accès à l'établissement. **Madame Cluzeau précise qu'elle veut que toutes personnes qui rentrent dans les locaux pendant le temps scolaire passent vers elle pour lui indiquer sa présence ainsi que son départ (personnel péri-scolaire, communal etc...) . Si elle est absente, il faut se présenter à Madame Reullon.**
- Dans la mesure du possible, les attroupements doivent être évités car ils exposent leurs membres à une menace d'attaque directe..
- Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect, y compris aux abords des établissements.
- les voyages scolaires demeurent autorisés. Conformément à la réglementation en vigueur, ils doivent faire l'objet d'une autorisation préalable des services académiques. En lien avec les préfets, l'autorité académique pourra interdire un voyage si les conditions de sécurité ne sont pas remplies.
- Les sorties scolaires occasionnelles (théâtre, sortie nature...) sont également autorisées. Elles ne nécessitent pas d'autorisations préalables auprès des autorités académiques.
- Les déplacements et activités dans des espaces à proximité des écoles et établissements (stades…) dans le cadre de l'éducation physique et sportive peuvent être maintenus dans le respect des règles de sécurité.

- **sécurité parking de derrière (multi-accueil)**

Madame La Directrice :

« Le parking est ouvert et accessible à tous pendant toute la journée. Serait-il possible de trouver une solution pour que cet accès soit plus limité dans le temps ou plus sécurisé ? »

réponse : Ce parking est avant tout celui de la petite crèche « Pas à Pas ». De ce fait, il doit être accessible toute la journée. Il ne peut être ni fermé, ni privatisé pour les enseignants.

En revanche, nous pouvons réfléchir au fait de banaliser des places de stationnement pour les enseignants de l'école.

« Serait-il possible que les parents qui viennent pour les cours de danse du vendredi soir, se garent rue des Hâtées et arrivent à la salle de motricité par la cour de l'école maternelle (comme c'est le cas pour le centre)? En effet, partir du parking de derrière le vendredi soir est très dangereux: beaucoup de voitures (pas toujours bien stationnées) et beaucoup de personnes dont énormément de petits qui circulent à pied sur le parking. »

réponse : Oui, nous allons communiquer avec la professeure de danse et nous rapprocher des parents qui amènent et viennent chercher leurs enfants à ce cours de danse pour leur demander de ne plus se stationner sur ce petit parking, des places de stationnement étant disponibles à proximité, allée Pierre de Coubertin (voie menant au complexe des Saules) ou rue des Hâtées (côté école des Saules).

Projet Phare

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'École, « Phare », dote les écoles élémentaires et les établissements scolaires d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves fondé autour de 5 piliers :

1. Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
2. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
3. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
4. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
5. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté

Les enseignantes ont eu une formation au mois de septembre durant laquelle leur a été présentée les personnes ressources de la circonscription ainsi que la méthode de préoccupation partagée.

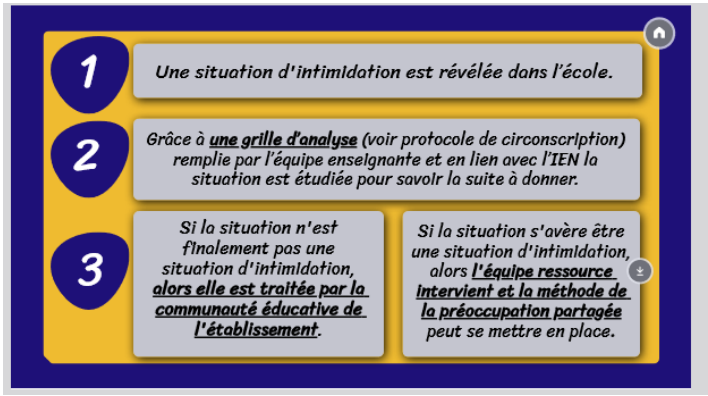

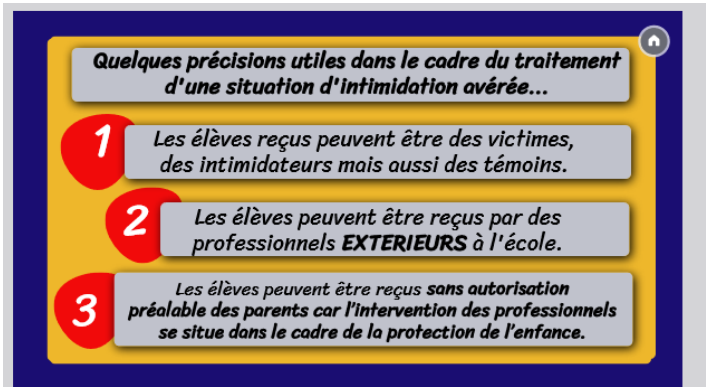

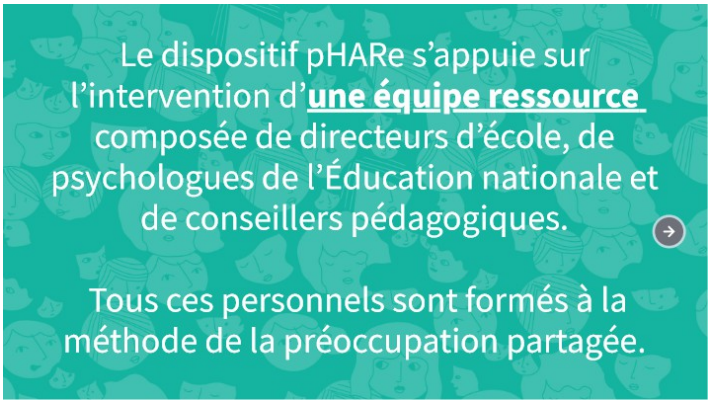

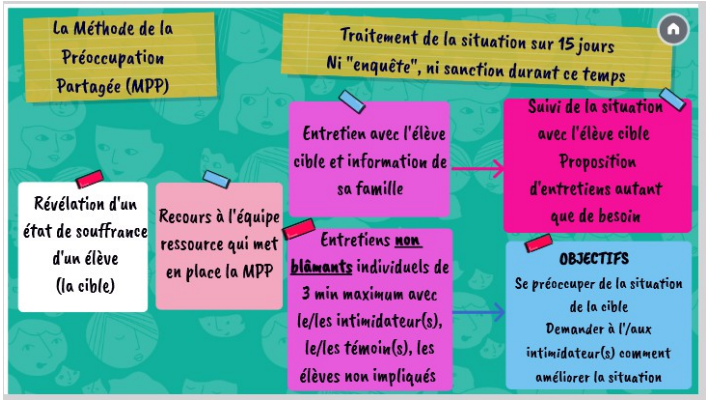

Le harcèlement sera abordé dans toutes les classes avec un travail plus approfondi pour la classe de CM1-CM2.

Évaluation d'école

L'école a été identifiée par les services de l'Éducation Nationale pour bénéficier d'une évaluation.
Cette démarche qui s'inscrit dans un cadre national porté par le Conseil d'Évaluation de l'École vise à nous aider à améliorer la qualité des apprentissages des enfants, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.
Madame L'Inspectrice rencontre Monsieur le Maire le 10 novembre pour lui présenter les finalités et les modalités de cette évaluation.

Cette évaluation comporte deux phases complémentaires : auto-évaluation et évaluation externe.

L'auto-évaluation permet à l'école de s'interroger sur la qualité des apprentissages des élèves, de leurs acquis, de l'éducation dispensée, de leur suivi et de leur vie dans l'école. Elle a pour objectif d'analyser l'école dans sa globalité et elle s'intéresse à tous les domaines d'action, allant du temps proprement scolaire à l'organisation des services périscolaires le cas échéant, en accord avec la commune.
Pour affiner l'analyse, il est souhaitable de recueillir le plus grand nombre d'éléments émanant de tous les acteurs : élèves, professeurs des écoles, personnels non-enseignants , parents, élèves... Plusieurs modalités pourront être proposées pour recueillir les différents avis.

Le rapport d'auto-évaluation est destinée à être remis à l'équipe d'évaluation externe.

L'évaluation externe comporte quatre étapes pour l'équipe d'évaluateurs, depuis la première prise de contact avec le directeur d'école jusqu'à la rédaction et la diffusion du rapport définitif :

- la préparation de la mission,
- la visite dans l'école 29 et 30 janvier, (observation temps de classe – entretiens avec différents acteurs (PE- ATSEM – parents d'élèves etc...)
- la restitution des premières conclusions aux parties prenantes de l'école et l'échange consécutif ; 8 février
- la rédaction du rapport définitif.

Projets

- **Projet Musique C*E2/CM1***

Projet création d'un hymne, classe de CE2/CM1

-Création d'un hymne à destination des rencontres USEP Paris 2024-

Projet réalisé avec l'intervention d'un compositeur professionnel, Sébastien Gauthier, qui interviendra 12 heures.

La première séance se déroulera le **mardi 19 décembre** au matin.

*Dans un premier temps, les élèves écriront les paroles.

*Dans un deuxième temps, les paroles seront mises en musique.

*Dans un troisième temps, l'hymne sera envoyé aux écoles participant aux rencontres USEP afin qu'il soit chanté à l'une ou plusieurs de celles-ci (à déterminer).

Le projet de réaliser une émission radio à Bac FM dans le but de présenter notre projet et notre hymne est en cours de réflexion.

- ***Classe découverte CM1-CM2:***

Il est prévu une classe découverte en Auvergne pour les élèves de CM1 CM2 (29 élèves)

Où : en Auvergne au centre Chantarisa Les Aygues à Ruynes en Margeride

quand : du 17 au 21 juin 2024

activités : randonnée à la journée massif volcanique du cantal avec 2BE – atelier paysage et volcan avec intervenant spécialisé – orientation et biathlon – escalade- balade/atelier roche et biodiversité – randonnée sur la chaîne du puys

Le coût du projet est d'environ 13 000€ soit 450€ par enfant.

Répartition : 1/3 commune – 1/3 COOP- 1/3 familles. La part demandée aux familles sera de 150€.

- ***Projet musique maternelle***

La conseillère pédagogique musique viendra tous les jeudis de la 2° période 30 minutes pour chacune des classe. Le travail tournera autour des rythmes et percussions pour la classe de PS-MS, et autour des instruments et du timbre pour la classe de MS-GS.

- ***Piscine*** : Tous les élèves de l'élémentaire bénéficient de séances de piscine :

  1er trimestre : Classe de CE1

  2ème trimestre : les classes de CM1/CM2 et CE2-CM1

  3ème trimestre : classe de GS/CP

Toutes les MS et les GS de Madame Marchon bénéficieront de séances au cours du mois de mai ou du mois de juin.

- ***Projet rugby classe CM1-CM2:***

Lors de la première période la classe de CM1-CM2 a eu un projet important autour du rugby dont la finalité était la participation à deux rencontres :

- Une rencontre avec des écoles de la Nièvre organisée par L'USEP 58 : Jeux + tournois
- participation à la coupe du Monde des écoles de Bourgogne Franche Comté organisée par la ligue de Rugby qui a eu lieu le 19 octobre à Beaune. Lors de cette coupe du monde la classe représentée les Fidji. Chaque élève a eu un maillot de l'équipe des Fidji avec l'écusson de l'USON qui était notre club partenaire

Pour préparer cette rencontre, les élèves ont bénéficié de 3 interventions par'un éducateur de l'USON. Ils ont aussi eu l'intervention de Solo Francis, joueur fidjien qui est venu parler de son pays afin que les élèves puissent préparer une exposition. Et ils ont eu la chance de rencontrer Arthur Mathiron, champion du monde U20 et joueur de l'USON qui est venu participer à une séance de rugby et qui, très gentiment, est resté jouer avec eux pendant la récréation. (au foot)

Le cycle rugby a soudé la classe. Toutes les séances d'EPS se sont très bien passées.

Bilan et calendrier des sorties culturelles et sportives.

date	thème	classe(s)	observations
13/10/23	*Sortie USEP rugby*	CM1 CM2	Très bien.
19/10/23	Coupe du monde de rugby des écoles de la BFC	CM1 CM2	Très bonne journée. Pour mener à bien ce projet, la classe a eu le droit a 4 interventions d'un éducateur de l'USON.

Activités prévues

date	thème	classe(s)
15/11 /23	Rencontre danses traditionnelles	Classe de GS-CP
22/11/02	Jeux d'opposition	CE1, CE2/CM1
24/11/23	Cross de secteur	Classe de madame CLUZEAU
05/12/23	Rencontre de secteur USEP raquettes	Classe de MS-GS
06/12/23	CROSS USEP Hors temps scolaire Decize	CM1-CM2 licenciés
15/12/13	Spectacle Vite un selfie	CE2-CM1-CM2
17/12/23	Spectacle offert par la FAC	Toutes les classes
10/01/24	Jeux d'adresse et d'équilibre	PS-MS-GS
15/01/24	Jeu de coopération	PS-MS
14/02/24	Cirque	CP – CE1 – CE2/CM1

Le père Noël viendra à l'école sur le temps scolaire le vendredi 23 décembre.
La fête du printemps aura lieu le vendredi 22 mars et la fête de l'école (jeux + spectacle) aura lieu le vendredi 28 juin après l'école.

Le calendrier des sorties et manifestations sera donné aux parents courant novembre.

Bilan des trésoreries:

USEP

Compte de résultat 1/09/22 au 31/08/23

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		***Produits d'exploitation***	
		* vente photos	534,26
		* subvention Mairie	750,00
*cotisations USEP	938,80	* particip.familiales et enseig.	513,30
		* reversement USEP	197,00
* transports	247,00		
* mutualisation rencontres	240,00		
* goûters	31,32		
* frais postaux	13,92		
*matériel de sport	90,00		
Total	***1561,04***	***Total***	***1994,56***
Charges financières		***Produits financiers***	
* frais bancaires	60,70	* intérêts	0,32
Total	***60,70***	***Total***	***0,32***
		Produits exceptionnels	
		Total	
Total	**1621,74**	**Total**	**1994,88**
Bénéfice	373,14		

Bilan au 31/08/2023

ACTIF		PASSIF	
Compte courant Crédit Agricole	3809,42	Fonds associatif	3451,28
Caisse	0		
Parts sociales	15	**Résultat de l'exercice**	**373,14**
Total	**3824,42**	**Total**	**3824,42**

L'AG USEP a eu lieu le 25 septembre et a permis d'élire un nouveau bureau : présidente Mme Da Silva Ollier, Vice-présidente : Mme Castello, Secrétaire : Mme Cluzeau, Trésorière : Mme Marchon, Trésorière adjointe Mme Jacquet.

COOP Scolaire
Solde au 1er septembre 2023 : 6087 ,67€

Dépenses depuis le 1er septembre :
affiliation à l'OCCE : 295€
achat matériel : 133,54€

Entrée d'argent : Participation des familles à la coopérative : 655€

Solde au 7 novembre 2022 : 6332?33€

Travaux

Madame Cluzeau remercie la commune pour les différents petits travaux d'entretien et pour la rénovation et l'isolation du plafond de la salle des maîtres.
Monsieur le Maire indique également que des travaux d'isolation phonique du restaurant scolaire ont été réalisés durant l'été pour améliorer le confort des enfants et du personnel communal.

Questions diverses :

Aucune question diverse des représentants de parents d'élèves

L'équipe enseignante souhaite faire un point sur le temps péri-scolaire en particulier le temps de cantine .

Elle aimerait rappeler aux familles que les enfants doivent se tenir comme il faut et respecter le personnel. Ce qui est loin d'être le cas.

Le temps de midi reste un temps compliqué dans la gestion des enfants que nous retrouvons souvent très énervés à 13h50. Il arrive régulièrement que des parents viennent nous en parler et de plus cet énervement a parfois des conséquences sur le temps scolaire.

Nous avons cependant conscience que beaucoup d'efforts ont été faits au niveau de la commune et nous vous en remercions.

Suite aux échanges que madame Cluzeau a eu avec madame Pilorge avant les vacances, et suite au travail mené par madame Pilorge (qui a été à l'écoute des différentes remarques) avec son équipe pendant les vacances des changements ont lieu dans l'organisation depuis hier.

- **12h-12h45** : 1er service avec les maternels et la classe de GS/CP, ainsi que les élèves d'APC (≈15 les lundi et jeudi), avec un service à table par les 3-4 adultes
- ≈ **12h45** : fin de repas des maternels, Angélique et Sylviane emmènent les enfants vers la salle verte (et/ou dehors) pour des jeux calmes

- ***12h45*** *: le 2ème service avec les 3 classes de grands, accompagnés par les animateurs dans le réfectoire. Christine se concentrant sur le service, les animateurs aidant au déroulement du service dans le calme .*

De plus Madame Cluzeau a proposé à Madame Pilorge de se rencontrer une fois par mois pour faire un point et pour travailler ensemble pour le bien être de tous.

Nous avons aussi prévu un travail pour élaborer avec les élèves des règles communes aux différents temps d'école pour aider les animateurs à se faire respecter.

Cependant divers points nous questionnent encore

- *Avant les vacances, le deuxième service mangeait et sortait toujours très tardivement de la cantine (parfois après 13h50). Il faudrait que les enfants puissent finir leur repas plus tôt.*
- *Les temps de midi depuis un an ne sont plus animés (les enfants sont libres de faire ce qu'ils veulent pendant tout le temps de récréation). C'est surtout de la surveillance.*

  Est-ce que ces temps de midi pourraient de nouveau être animés pour les enfants qui le souhaitent: activités manuelles, jeux collectifs dans la cour etc... ?

L'équipe enseignante laisse à disposition des animateurs les jeux de cour de l'école (ballons-raquettes etc...). Par contre elle souhaite qu'ils soient rangés et utilisés à bon escient.

Renouvellement jeux de cour de la maternelle : *prévoir une réunion en décembre*

Fin de la réunion : 20h15.